

CONNAÎTRE 4

SÉLECTION DES SECTEURS

A INVENTORIER PRIORITAIREMENT

Pour les grands territoires (de plus de cinquante communes), la cartographie des zones humides effectives et leur caractérisation simplifiée peuvent être réalisées dans un premier temps sur des secteurs à enjeux pour ensuite être élargies à l'ensemble du territoire. Cette étape permet ainsi de prioriser l'effort de prospection sur le terrain. Deux éléments doivent être pris en compte dans la sélection de ces secteurs à enjeux :

- les enjeux liés à la gestion des zones humides (voir Connaître 1) ;
- la densité de zones humides.

Le traitement et l'analyse sur un Système d'Information Géographique (SIG) des données relatives aux enjeux et à la densité de zones humides permettent de localiser et de sélectionner les secteurs à enjeux.

Les enjeux liés à la gestion des zones humides

La sélection des secteurs où la cartographie et la caractérisation des zones humides effectives sont à réaliser en priorité est basée sur les enjeux du territoire. Ces enjeux sont ceux identifiés dans Connaître 1, à savoir :

- qualité physico-chimique de l'eau ;
- quantité de la ressource en eau ;
- biodiversité et paysage ;
- usages.

Une attention particulière doit être donnée aux enjeux liés à la Directive Cadre sur l'Eau (DCE)

La densité des zones humides

Si les enjeux ne constituent pas des éléments suffisants pour sélectionner les secteurs à inventorier prioritairement, il est possible de se baser en plus sur la densité de zones humides. Pour cela, il est indispensable d'avoir réalisé une pré-localisation des zones humides (voir Connaître 2). Les secteurs à forte densité doivent être prospectés en priorité.

ayant pour objectifs la conservation du bon état des masses d'eau et la restauration des masses d'eau dégradées. Il est possible d'identifier ces enjeux grâce à l'état chimique et écologique des masses d'eau.

Il est important de ne pas négliger les pressions relatives aux usages, qui peuvent être liées à l'urbanisation et aux activités agricoles, industrielles ou sylvicoles menées de manière intensive.

Pour plus d'informations sur la sélection des secteurs à enjeux, consulter la partie 2 du *Guide d'inventaire des zones humides dans le cadre de l'élaboration ou la révision d'un SAGE de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne* (2010).



Exemple de sélection des secteurs à inventorier prioritairement : le SAGE Nappe de Beauce et milieux aquatiques associés

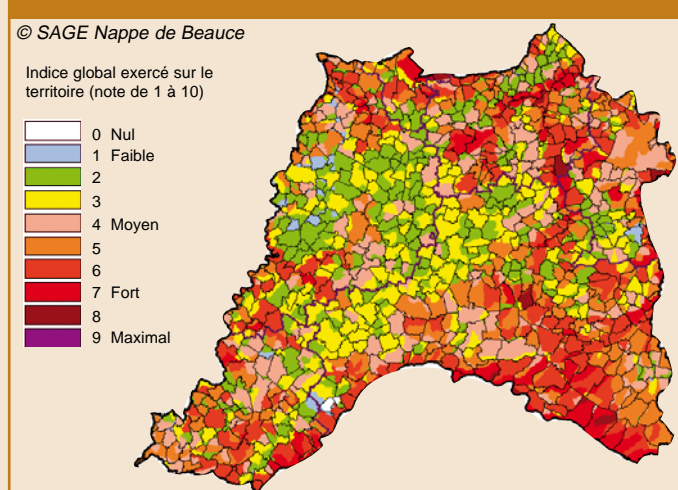
Afin de donner la priorité aux inventaires de terrain à réaliser, les secteurs à enjeux ont été déterminés en se basant sur un croisement :

- des enjeux présentés dans Connaître 1 ;
- des fonctionnalités des zones humides (densité, lien avec les cours d'eau, interconnexion,...).

L'addition des deux critères a permis l'obtention d'une note globale variant de 0 à 9 et visualisable sur la carte ci-contre.

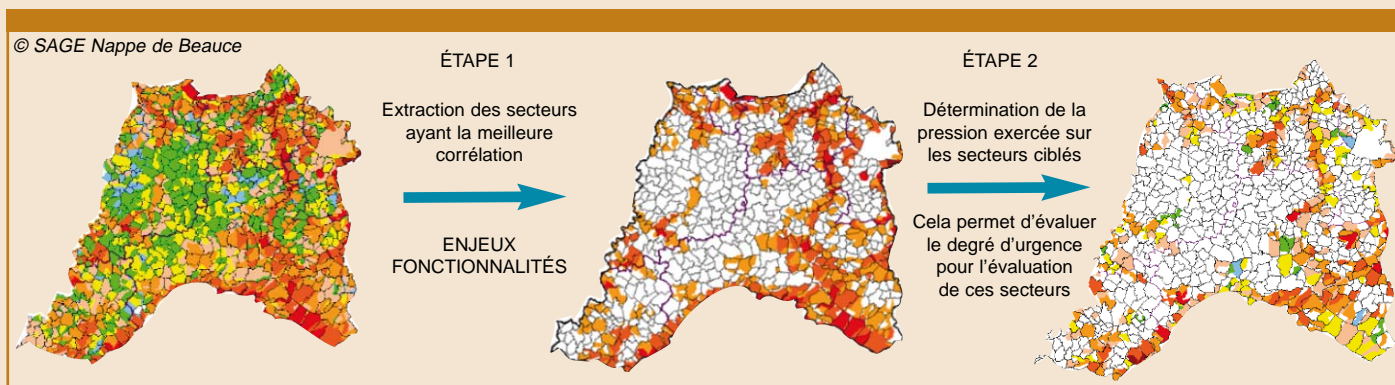
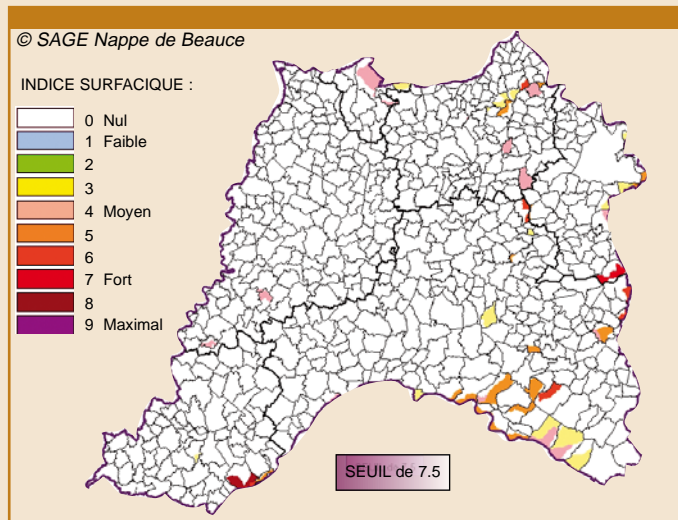
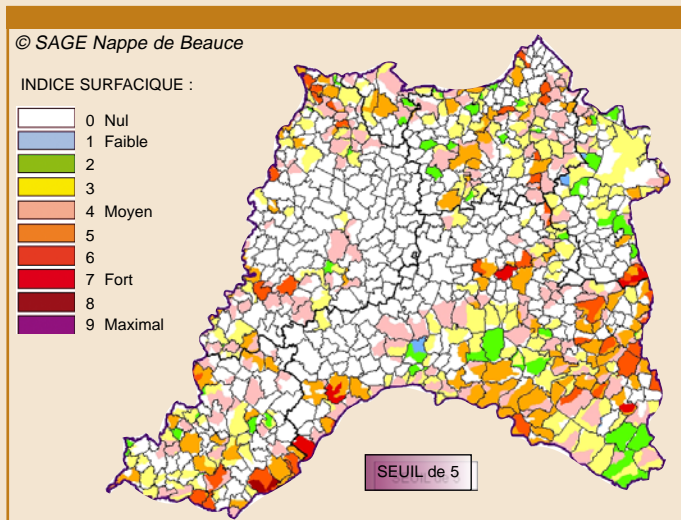
Chaque unité spatiale disposant d'une note, un seuil peut être fixé permettant de définir l'emprise des secteurs où les zones humides ont le plus d'intérêt par rapport aux enjeux fixés par le SAGE.

Les priorités d'intervention sont ensuite déterminées par l'ajout des pressions exercées sur les secteurs d'intérêt prioritaires préalablement ciblés.



Carte de croisement des enjeux avec les fonctionnalités sur fond de découpage en communes

A titre d'exemple, les deux cartes ci-dessous présentent les résultats pour une note seuil fixée à 5 ou à 7,5.



Étape 1 : Exemple de la couverture des polygones avec une valeur des enjeux combinés aux fonctionnalités supérieures au seuil de 5.5

Étape 2 : exemple des pressions exercées sur les zones humides sélectionnées (seuil de 5.5) pour la corrélation maximale entre les enjeux du SAGE et les fonctionnalités répondant le mieux à ces enjeux

L'outil élaboré dans le cadre de cette étude du SAGE est facilement modulable. Il peut être mis à jour et ajusté en fonction de l'amélioration des connaissances et des retours d'expérience suite aux premières prospections sur le terrain.

Contact : Animateur SAGE
sagebeauce@orange-business.fr